



CIRCULAIRE DE FIN D'ANNEE

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sur cette dernière circulaire de l'année 2024/2025 diverses informations concernant la rentrée 25-26.

Une équipe éducative remaniée :

Nous accueillerons Mme Forest de manière permanente sur une classe de PS-MS. Mme Céard assurera désormais sa mission sur un mi-temps. Mme De Larboust et Mme Bouysset ne seront plus enseignantes sur l'établissement. Enfin, Mme Campels sera enseignante sur une classe de CE1/CE2.

De nouveaux espaces et un nouveau projet d'école :

Cette nouvelle année verra l'ouverture du nouveau bâtiment comprenant 6 classes, un réfectoire pour les classes de maternelle ainsi que de nouveaux sanitaires et une extension du préau. Nous sommes impatients de pouvoir nous approprier ces lieux et de vous les faire découvrir ! Autre bonne nouvelle : avec la fin du chantier, la vie et l'organisation de l'école devraient reprendre un cours normal...

En lien avec ce nouveau bâtiment et notre nouveau projet de d'école, une nouvelle classe verra le jour (passage de 19 à 20 classes) : une classe de CE1/CE2. Cette classe sera assurée par Mme Campels.

Également en lien avec ce projet, trois classes de maternelle (Maîtresse Justine, maîtresse Véronique et maîtresse Florence) passeront en classe de cycle à savoir des classes regroupant des élèves allant de la PS à la GS.

Ces classes multiniveaux, que cela soit en maternelle ou en élémentaire, présentent en effet l'intérêt, entre autres, d'une coopération et d'une continuité pédagogique facilitées mais également d'un accompagnement au plus près des besoins des élèves. Ces différents éléments pourront être explicités lors de la réunion de rentrée, tout comme notre nouveau projet d'école lequel repose sur 3 axes :

- Apprendre à se connaître
- Apprendre à apprendre
- Apprendre à entrer en relation avec les autres

Un renforcement de la garderie pour les maternelles :

Par ailleurs, la garderie du soir pour les maternelles sera étendue jusqu'à 18h45 afin qu'il y ait coïncidence entre la fin du CLAE élémentaire et de la garderie maternelle. Enfin, pour enrichir ce temps d'activités pour vos enfants, un animateur de l'ASSQOT se joindra désormais à l'équipe du personnel OGEC.

Le maintien des activités sur le temps périscolaire :

Pour finir, les activités proposées sur le temps périscolaires, Savant fou et théâtre, seront reconduites. Nous reviendrons vers vous à la rentrée pour les inscriptions.

Nous vous souhaitons à tous et toutes de très bonnes vacances estivales.

Florence Calmès

HORAIRES de classe

L – M – J – V : 8h30 à 11h45 / 13h30 à **16h30**
semaine.

Vous pourrez récupérer votre enfant dès **16h30** tous les soirs de la

L'APC aura lieu tous les jours de 11h45 à 12h00.

L'EQUIPE ENSEIGNANTE

La répartition sera donc celle-ci :

	MATERNELLE		ELEMENTAIRE
Classe de cycle 1 (PS/MS/GS)	Mmes BOUCLY, CANITROT et STILLMUNKES	CP	Mmes AUTRET, BRETAULT, PEYRAMAURE
PS/MS	M. MARSON et Mme FOREST	CE1	Mmes DURAND, LACAZE
GS	Mme DOMENC	CE1/CE2	Mmes CEARD (mi-temps), CAMPELS
Enseignante spécialisée	Mme FALLOT	CE2	Mmes TRINQUESSE et SALVADOR
		CM1 CM1/CM2 CM2	Mmes MONTAURIOL et PRIETO Mme VICTORS Mmes GARCIA, LAY (3/4 temps)

L'affectation de votre enfant est ferme et définitive. Les listes de classe sont établies en fonction de 3 critères : équilibre garçons/filles, équilibre des niveaux et profils, prise en compte des enfants à besoins éducatifs particuliers.

Vous pourrez consulter ces listes ainsi que les listes de fournitures correspondantes sur le site internet de l'école d'ici au 16 juillet et sur le panneau d'affichage de l'école à partir du 25 août. Dans ce cadre-là, nous ne répondrons à aucune demande quel que soit le canal de communication utilisé.

FOURNITURES

Une grande partie des fournitures (papeterie et fichiers) sera fournie à vos enfants et sera distribuée en classe à la rentrée.

Le coût de ces fournitures vous sera facturé sur la note de frais du mois d'octobre.

En voici les montants :

Maternelles = 30 € Cycle 2 (CP, CE1, CE2) = 50€ cycle 3 (CM1 et CM2) = 50 €

Quant aux autres fournitures, nous vous laissons le soin de vous les procurer (cf site rodar.fr – en pratique – documents utiles – école).

Listes consultables d'ici au 16 juillet sur notre site internet.

DOCUMENTS A FOURNIR

Dès la rentrée

- Une attestation d'assurance responsabilité civile activités scolaires et extrascolaires pour chaque enfant
- Un justificatif de domicile par famille datant de moins de 3 mois

DATES DE RENTREE :

Elémentaire : **LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025**

- 8h30 pour les élèves de CM
- 9h00 pour les élèves de CE
- 9h30 pour les élèves de CP

Maternelle :

- Grande Section de Maternelle (GS) : **Mardi 2 SEPTEMBRE 2025** de 8h30 à 8h50
- Petite / Moyenne Section de Maternelle (PS/MS) ** : **LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025** de 8h30 à 8h50

**** Pour les NOUVEAUX petites / moyennes sections UNIQUEMENT :** Rencontre parents / professeur des écoles, les LUNDI 1er et MARDI 2 septembre à une heure de rendez-vous qui vous sera envoyée d'ici au 16 juillet 2025 via école directe.

Pour TOUS les PS / MS, la rentrée des enfants sera étalée, un premier groupe d'enfants rentrera le jeudi 4 septembre puis un autre groupe rentrera le vendredi 5 septembre (pas de classe ce jour-là pour le premier groupe rentré la veille). La journée d'intégration de votre enfant vous sera également transmise d'ici au 16 juillet via école directe.

Pour les MS et GS uniquement : pour les parents d'enfants en MS et GS, qui n'auraient pas de moyen de garde sur cette semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les MS / lundi pour les GS), possibilité d'accueil de votre enfant (cf formulaire envoyé via école directe).

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfICJBgB04xR676zJ0dRknEyDXhZX3uPhdqUvc1pCenNkAvFA/viewform?usp=sf_link

Veuillez remplir le formulaire d'ici au lundi 25 août.

CLAE élémentaire

Il fonctionnera dès le Lundi 1er SEPTEMBRE (matin, midi et soir).

LES SERVICES

Accueil : à partir de 7h30, garderie pour les Maternelles et CLAE pour les élémentaires

Garderie maternelle : 16h45 - 18h45 (3€/soir de 16h45 à 17h45, + 3€/soir de 17h45 à 18h45).

CLAE du soir élémentaire : 16h45 - 18h45 (facturation à partir de 17h00).

Garderie du mercredi : CLAE assuré par l'ASSQOT
Pour les élémentaires (du CP au CM2)
7h30 – 13h30
Pas de cantine, mais possibilité de porter un panier repas.
Transfert possible sur le CLAE de l'école publique de Lardenne pour l'après-midi.

Pour les maternelles (de la PS à la GS)

7h30 – 13h30

Pas de cantine, mais possibilité de porter un panier repas.

Contrairement aux élèves des classes élémentaires, pas de transfert possible sur le CLAE de l'école publique de Lardenne pour l'après-midi ; tous les enfants devront être récupérés pour 13h30.

Restauration : 5,90€ (achat des repas à l'unité, par dix ou au mois)

Attention : Le principe de la commande des repas au jour le jour reste maintenu mais

tout repas commandé le matin et non décommandé avant 9h30 (auprès de l'accueil) sera facturé.

Accueil secrétariat : 8h30/12h15 - 13h30/17h15 - mercredi : 8h30/12h

Rendez-vous direction : Sur rendez-vous par le biais du secrétariat ou d'école directe.

Rendez-vous enseignants : sur rendez-vous par le biais du cahier de liaison ou d'école directe.

PERMANENCES

L'école sera fermée du 11 JUILLET au soir au 25 AOUT 2025 au matin.